



Assemblée générale

Distr. générale
30 août 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 77 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport de la Cour pénale internationale

Dépenses engagées et remboursements reçus par l'Organisation des Nations Unies au titre de l'assistance fournie à la Cour pénale internationale

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 19 de la résolution [71/253](#), dans lequel l'Assemblée générale a souligné que le Secrétaire général devait continuer de l'informer, à sa soixante-douzième session, des dépenses engagées et des remboursements reçus par l'Organisation des Nations Unies au titre de l'assistance qu'elle fournit à la Cour pénale internationale.

* [A/72/150](#).



1. Au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, le Siège de l'Organisation a fourni à la Cour pénale internationale des moyens et des services à hauteur de 771 990 dollars, montant qui comprend, entre autres, les dépenses afférentes au personnel travaillant exclusivement sur des questions relatives à la Cour, à des services de conférence et à des services connexes, à des services de sécurité sur le terrain, à des services de bibliothèque et à divers autres services.
2. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 382 058 millions de dollars ont été engagées par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, l'Office des Nations Unies à Genève et l'Office des Nations Unies à Nairobi au titre de services fournis au cours de la même période.
3. La Cour a remboursé régulièrement l'Organisation dès réception des factures.
4. On trouvera le récapitulatif détaillé des moyens et services fournis à la Cour par le Siège entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 à l'annexe I, et de ceux fournis par différentes entités hors Siège au cours de la même période à l'annexe II.

Annexe I

Moyens et services fournis à la Cour pénale internationale par le Siège de l'ONU entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017

(En dollars des États-Unis)

<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Services de paie pour les fonctionnaires travaillant exclusivement sur des questions relatives à la Cour, telles que définies dans l'accord établi par le Conseiller juridique	356 472
Services fournis à l'occasion de la seizième session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	229 659
Part de la Cour dans les activités de sécurité sur le terrain faisant l'objet d'un cofinancement	87 299
Services du Consortium du système des Nations Unies pour l'acquisition d'informations électroniques administré par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld	29 511
Services audiovisuels fournis par la Section de l'appui aux services de radiotélédiffusion et aux services de conférence du Département de la gestion	39 549
Services divers : Comité de haut niveau sur la gestion (frais liés à la qualité d'observateur) et examens d'aptitudes linguistiques (frais d'inscription et frais de voyage)	29 500
Total	771 990

Annexe II**Moyens et services fournis à la Cour pénale internationale
par des entités hors Siège entre le 1^{er} juillet 2016
et le 30 juin 2017**

(En dollars des États-Unis)

<i>Entité</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie	Prêts remboursables	32 514
Office des Nations Unies à Nairobi	Communications, carburant et autres services divers	76 588
Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	Transports	246 500
Office des Nations Unies à Genève	Laissez-passer et attestations des Nations Unies et services liés au Réseau ressources humaines	26 456
Total		382 058